



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFECTURE DE L' AISNE

**Le Préfet de l' Aisne,**

---

**VU** le code de l' environnement et notamment son article L125-5

**VU** le décret n°2005-134 du 15 février 2005 relatif à l' information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs,

**VU** l' arrêté du 28 août 2006,

**SUR** proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet,

## **ARRETE**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

La commune de **FESTIEUX** fait partie du plan de prévention des risques d' inondations et de coulées de boue sur la commune de Festieux approuvé le 17 décembre 2008. La liste des documents utiles à l' établissement de l' état des risques tel que prévu par les textes est la suivante :

- le DDRM approuvé le 30 mai 2006
- le PPR approuvé le 17 décembre 2008.

Ces documents sont consultables :

- à la préfecture,
- à la mairie,
- à la direction départementale de l' équipement

Un tableau récapitulatif des arrêtés de reconnaissance de l' état de catastrophe naturelle est annexé.

### **Article 2 :**

L' arrêté du 28 août 2006 est abrogé.

### **Article 3 :**

La Secrétaire générale de la Préfecture, la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet, le SIDPC, le maire de la commune et le directeur départemental de l' équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l' exécution du présent arrêté.

Fait à LAON, le **8 JAN. 2006**

Pour le Préfet et par délégation,  
La Sous-Préfète,  
Directrice de Cabinet

**Salima EBURDY**

## **FESTIEUX**

| <b>type de catastrophe</b>       | <b>début</b> | <b>fin</b> | <b>arrêté</b> | <b>parution au JO</b> |
|----------------------------------|--------------|------------|---------------|-----------------------|
| - inondations et coulées de boue | 17/06/1986   | 17/06/1986 | 25/08/1986    | 06/09/1986            |
| - tempête                        | 25/12/1999   | 29/12/1999 | 29/12/1999    | 30/12/1999            |
| - inondations et coulées de boue | 11/05/2000   | 11/05/2000 | 21/07/2000    | 01/08/2000            |
| - inondations et coulées de boue | 23/07/2001   | 23/07/2001 | 03/12/2001    | 19/12/2001            |



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L' AISNE

## Commune de FESTIEUX

### Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

du **8 janvier 2009**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

approuvé  date **17 décembre 2008** aléa **Inondation**  
**Coulées de boue**

Les documents de référence sont :

- DDRM  Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPRt ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia  zone Ib  zone II  zone III  non

pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

**PPR CONSULTABLE EN MAIRIE, A LA PREFECTURE OU A LA DDE**